



---

## AVIS PUBLIC - RÈGLEMENT NO 1204

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

---

**Veillez prendre avis que le RÈGLEMENT NO 1204 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE DÉFINIR LA LIGNE DES HAUTES-EAUX DU LAC ELGIN, est entré en vigueur le 13 décembre 2022.**

Ce règlement a été adopté par le conseil le 16 mai 2022 et a fait l'objet d'une consultation publique le 11 avril 2022 le tout conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Dans les délais prévus à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le règlement no 1204 a été examiné et approuvé par la M.R.C. du Granit. Étant donné qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, un certificat de conformité a été délivré par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. à la suite de cette approbation.

Ce règlement est disponible au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau et sur le site web de la municipalité.

Donné à Stratford, ce 22 décembre 2022

*William Leclerc Bellavance*

William Leclerc Bellavance

Directeur général et greffier-trésorier